

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3705**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Réhabilitation des bâtiments

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exprime par des esquisses ou des croquis la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un espace. Il dégage les possibilités techniques les plus adaptées aux bâtiments et aux sites en tenant compte des contraintes imposées par l'ouvrage, ces occupants éventuels et son environnement.

Il définit les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques, l'évaluation globale des coûts et des délais de réalisation d'un ouvrage. Il dégage les possibilités techniques les plus adaptées à la réhabilitation et au site en tenant compte des contraintes imposées par le client, le plan d'urbanisme, l'environnement. Il assure la direction générale de l'exécution des travaux par les entreprises. Il transforme ou fait transformer les esquisses en plans de projet cotés (disposition générale des différents éléments ou composants de la construction, indication des surfaces) et transforme ensuite ou fait transformer les plans de projet en plans d'exécution (caractéristiques fonctionnelles, dimensionnelles et positionnement de tous les détails d'exécution).

Il peut encadrer une équipe de techniciens et d'architectes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il peut travailler au sein d'entreprises du BTP ou de collectivités territoriales

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Maître d'ouvrage

- Maître d'œuvre

- Conducteur de travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Identifier et traiter les problèmes financiers, juridiques et fiscaux :

Droit général et droit de la construction ; financements de la réhabilitation et faisabilité ; maîtrise d'œuvre sociale

- Aspects réglementaires et techniques de la construction en réhabilitation :

Diagnostic du bâti ; gestion des coûts ; qualité ; conduite de travaux ; techniques de construction

- Comprendre et analyser l'environnement professionnel :

Economie générale ; histoire de la construction ; organisation spatiale et volumique ; urbanisme et architecture ; communication en français et en anglais

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :